



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 |
Commission Paritaire d'Établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Du 1^{er} au 8 décembre prochain, l'ensemble du personnel BIATSS titulaire de notre université est appelé à élire les représentant·es à la Commission Paritaire d'Établissement (CPE).

**Nous vous invitons à participer massivement
à ces élections professionnelles 2022,
à voter et faire voter pour les listes FSU.**

Rôle de la CPE

Cette instance traite des questions disciplinaires ainsi que de tous les recours individuels contre des décisions défavorables : telles que les refus de temps partiel ou de télétravail ou de congés formation, les modifications de classement RIFSEEP, les changements de BAP (pour les ITRF), les contestations d'un compte-rendu d'entretien professionnel... Elle traite enfin les refus de titularisation (des fonctionnaires stagiaires) ou les demandes de licenciement pour insuffisance professionnelle.

Nous n'avons pas affaire à cette commission au quotidien, mais dans certains moments importants de notre vie professionnelle, elle peut être essentielle.

Par ailleurs, la CPE est aussi la commission locale où étaient discutées les promotions et les mutations des titulaires. La loi de transformation de la fonction publique a formellement retiré ces prérogatives de l'instance : c'est un recul majeur de nos droits, contre lequel nous continuons à lutter.

La-FSU de l'université s'est battue localement pour que l'évaluation des dossiers de promotions soient effectuée pour moitié par des élu·es de la CPE... Nos CPE conservent donc un rôle dans ce domaine.



Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec le SNASUB-FSU





SUR LE TERRAIN

Les élu·es FSU
représentent toutes
les catégories de
personnels, titulaires
ou contractuel·es et
vacataires



Pourquoi voter pour les listes présentées par le SNASUB-FSU

La force du SNASUB-FSU, c'est **d'être un syndicat intercatégoriel, interfilière et intersectoriel pour tous les personnels AENES, BIB et ITRF**. Nous défendons **l'égalité entre toutes et tous**, quel que soit le métier, la filière ou l'affectation dans notre établissement. Nous nous appuyons sur les expériences d'autres universités et des autres syndicats de la FSU.

Voter pour les listes présentées par SNASUB-FSU, c'est :

- **Garantir** une défense fondée sur l'exigence permanente d'égalité de traitement, de respect de la dignité de tous les personnels, de leur métier et de leur engagement ;
- **Défendre** vos droits ;
- **S'opposer** à tous les arbitraires et le clientélisme !
- **Définir** des critères de choix clairs et transparents pour le traitement des dossiers des personnels et **informer** les agents sur ces critères,
- **Contribuer** à faire élire des représentant·es formé·es, efficaces et déterminé·es à vous défendre et à faire vivre concrètement la solidarité dans notre université ;
- **Assurer** notre indépendance vis-à-vis de l'administration.

Vos élu·es SNASUB-FSU agiront pour :

- la défense individuelle et collective de **TOUS** les personnels ;
- l'égalité de traitement des agents ;
- le respect des garanties statutaires.

Nous contacter par courriel : snasub-actifs@univ-grenoble-alpes.fr - <http://snasub.fsu.fr>



Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec le SNASUB-FSU

